La lettre aux Thironnais
Janvier 2013 // Numéro / 15
www.mairie-thiron-gardais.fr

Parc naturel régional du Perche

“ Un gros chantier s’annonce ”

INTERVIEW

Victor Provôt, maire de Thiron-Gardais.

- Après une année 2012 qui a vu l'émergence de très gros projets, à quoi peut s'attendre la population au cours de ces prochains mois ?

Les projets municipaux en question sont longs à mettre en œuvre. Il faut de la patience et de la ténacité pour les mener à bien. Depuis plus de deux ans, le conseil municipal travaille sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme. Ce PLU proposera, je l'espère, l'opportunité de réaliser de grands projets de développement pour Thiron-Gardais. Les travaux de sauvegarde de l'église abbatiale, qu'il faudra prévoir à moyen terme pour maintenir l'ouverture et sauver l'édifice, sont mis en sommeil pour raisons financières, au profit de la création de la nouvelle station d'épuration et des réseaux d'assainissement qui sont prioritaires.

Au bout de plusieurs mois d'études et d'analyses, le terrain de la future station est en cours d'acquisition. Un gros chantier s'annonce donc pour 2013. *A lire en page 8.*

- Le conseil municipal planche parallèlement sur d'autres dossiers. Lesquels ?

Il y a l'aménagement d'une aire de jeux ruelle des coteaux, les travaux sur les châteaux d'eau ou la toiture des écoles et le réaménagement du temps scolaire. Avec la CdC du Perche Thironnais, nous travaillons sur le projet de maison de santé et celui de l'interconnexion des réseaux d'eau potable. Prochainement, nous dévoilerons le programme des événements qui fêteront, en 2014, le 900ème anniversaire de la fondation de l'abbaye de Thiron. Une commission a été créée au sein du conseil afin de travailler sur la réalisation d'un ouvrage qui présenterait l'histoire de la commune à travers une série d'objets, de portraits ou de témoignages.

Si vous disposez de documents, d'informations, d'objets usuels ou insolites, de photos ou si vous souhaitez participer à l'édition, n'hésitez pas à vous présenter en mairie.

- S'il fallait revenir rapidement sur 2012, que faudrait-il mettre en avant ?

La médiathèque a été inaugurée, elle porte le nom d'Aslan et de Michel Gourdon. Le salon littéraire organisé le 14 juillet, sera reconduit cette année. Quelques changements sont à noter dans les bureaux des associations : à la tête des Marmots, du comité des jeunes, du judo club ou de la danse. On peut souligner le succès rencontré par les cours de Zumba Fitness. Trois médailles du sport ont été remises par la direction départementale à Bernard Jego, Louisette Hulej et Jean-Pierre Ferrault pour leur exploit sportif ou implication en tant que bénévole pour le développement du sport et de la jeunesse. Bravo également à tous les bénévoles qui ont œuvré pendant cette année. De nouvelles entreprises se sont installées sur la commune : Info-Tech qui réalise de la maintenance informatique chez les particuliers, l'entreprise de maçonnerie Poupin et la pension « Câlin Royal ». Les Ambulances Thironnaises ont intégré leurs nouveaux locaux, rue Philippe Lamirault. Cette même rue sera prochainement réaménagée par la CdC du Perche Thironnais qui prépare l'agrandissement de la zone artisanale intercommunale. Du côté des écoles, après l'équipement d'une première classe en tableau numérique et mini-ordinateurs portables, une seconde classe a été équipée d'un tableau blanc interactif et une troisième d'un vidéo projecteur. Nous avions prévu de rendre un hommage à notre doyenne, Marguerite Rousseau, qui aurait du fêter ses 100 ans le 1er janvier dernier. Or, elle nous a quittés le 7 novembre 2012, nous avons donc une petite pensée pour elle et sa famille. Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Bonne Année 2013. ■

Le saviez-vous ?

Le recensement démarre

La population de Thiron-Gardais va être recensée. Depuis le **17 janvier** jusqu’au **16 février 2013**, deux agents recenseurs, Françoise Garnier et Natacha Thirouard passeront dans les habitations pour remettre un questionnaire aux habitants. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Médiathèque : une heure de plus le samedi

Depuis la Toussaint, les horaires de la médiathèque ont changé le samedi matin. Désormais, Marie-Josée Blanchard accueille les usagers une heure de plus.
Nouveaux horaires : **10h-13h**.

Un ouvrage sur la mémoire de Thiron-Gardais

Les 6 et 7 janvier, la municipalité a organisé à la salle des fêtes, deux journées de collecte d'objets, de photos, de témoignages... destinés à la réalisation d'un ouvrage qui verra le jour à l'occasion des 900 ans de la construction de l'Abbaye, fêtés en 2014. L'idée est de faire participer le plus grand nombre de personnes à ce travail de mémoire. Le maire fait donc appel à tous les habitants pour contribuer d'une façon ou d'une autre, à cette aventure manuscrite qui se veut collective.

Les horaires de la mairie

lundi et vendredi de 15h à 18h
mercredi de 9h à 12h
mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 10h à 12h
lamairie@mairie-thiron-gardais.fr
Tél. 02.37.49.42.50

Bulletin téléchargeable sur le site Internet
www.mairie-thiron-gardais.fr

Directeur de la publication : Victor Provôt
Edition : Agence Bramoullé Communication
Tél. 06 74 32 27 52
Impression : Florilège Graphique, Argenvilliers
Tél. 02 37 53 39 43
Imprimé sur papier 100 % recyclé

Une arrivée à la gendarmerie

Alicia Devalckeneer.

Alicia Devalckeneer, 22 ans a rejoint le 4 octobre, la brigade de gendarmerie de Thiron-Gardais après avoir suivi la formation de gendarme à Rochefort. Il s'agit d'une première affectation en tant que gendarme adjoint, pour cette jeune femme originaire de Picardie. Elle remplace Camila Gourari partie au mois d'août. Alicia Devalckeneer complète l'effectif qui est actuellement de sept personnels. Entre deux missions, elle va préparer le concours de sous-officier qu'elle souhaite passer dès le mois de février 2013.

Cambriolages : avoir les bons réflexes

Au début du mois de décembre, l'adjudant Cinamman commandant la brigade de Thiron-Gardais a animé une réunion publique à la mairie afin de sensibiliser la population aux cambriolages qui se sont multipliés en fin d'année sur l'ensemble du département. Le but était de donner quelques conseils aux habitants afin de mettre les voleurs en difficulté. Il a informé sur le fait que les vols interviennent pour beaucoup en journée en l'absence des personnes que ce soit dans les résidences principales ou secondaires. Les cambrioleurs recherchent surtout de l'argent et des bijoux facilement transportables. L'adjudant Cinamman a insisté sur l'importance d'être à l'écoute et de signaler à la gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation d'un cambriolage.
Autre message : surtout ne prendre aucun risque, si le ou les cambrioleurs sont encore sur place. Il faut prévenir immédiatement les gendarmes en appelant le 17 ou le 112 et ne toucher à rien, pour préserver les traces et les indices. Dernier rappel, l'opération tranquillité vacances se poursuit tout au long de l'année. Signalez votre absence à la gendarmerie.

Bricolage ou jardinage Attention au bruit !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

A la déchetterie, le gardien assure le respect des règles

Sébastien Vacherot accueille et oriente les usagers sur la plate forme thironnaise.

Les personnes qui fréquentent régulièrement la déchetterie rue des Tilleuls à Thiron-Gardais sont habituées à rencontrer le gardien Sébastien Vacherot. Employé communal, c'est lui qui assure à mi-temps, le bon fonctionnement de l'endroit dans le cadre des horaires prévus. Ses missions sont multiples mais essentielles. Outre, l'ouverture et la fermeture du site, Sébastien Vacherot se doit de faire respecter le règlement intérieur, les règles et les consignes de sécurité. Parmi les priorités, il y a l'accueil des usagers, en demande de conseils et d'information. Le gardien peut occasionnellement et si nécessaire les aider à décharger leur véhicule.
Il contrôle la nature des déchets apportés et veille à leur bonne affectation dans les contenants. Réceptionner, trier et stocker les déchets dangereux fait également partie de son travail qui justifie d'entretenir au quotidien la plate forme. Il planifie notamment la rotation des bennes.

Les usagers ont des devoirs

Le gardien est habilité à refuser les déchets, si ceux-ci présentent un risque quelconque ou si le volume est trop important pour leur réception en déchetterie. En cas de désordre grave, il invite les usagers à évacuer la déchetterie sans délai et peut la fermer provisoirement. De leur côté, les utilisateurs ont aussi des devoirs, à commencer par le respect des consignes données concernant notamment le tri des déchets, les règles de circulation et de sécurité. D'autre part, en cas d'importantes salissures, des outils sont mis à la disposition des usagers (pelles, balais) pour qu'ils puissent laisser la place propre au moment de repartir. Enfin, la récupération est strictement interdite.

Les horaires
Lundi de 14h à 17h,
Mercredi de 13h30 à 17h30,
Vendredi et samedi : 9h à 12h
et de 14h à 17h30.

Les composteurs distribués

Jean Garnier du SICTOM a effectué la distribution.

A la fin du mois de novembre, le SICTOM de Nogent-le-Rotrou a effectué la livraison d'une quarantaine de composteurs commandés par les habitants de Thiron-Gardais. La distribution s'est déroulée sur le parking de la salle des fêtes de 17h à 19h.
Pour les retardataires, il est toujours possible de se procurer un composteur par le biais d'un bon de commande en mairie. La personne devra par contre se rendre au centre de stockage du SICTOM à Nogent-le-Rotrou pour en prendre possession.

Contact
Rue Thibault Meyniel à Nogent-le-Rotrou.
Chaque premier Mercredi du mois de 10h à 13h.

Le site sera réaménagé en 2013

La déchetterie de Thiron-Gardais va faire l'objet d'un réaménagement au cours de l'année 2013. Au même titre que celle de Charbonnières, le périmètre d'accueil va être élargi.
Le SICTOM de Nogent-le-Rotrou travaille actuellement sur le projet. L'idée est de grignoter sur les espaces verts existants pour modifier l'endroit et le rendre fonctionnel. Un sens de circulation sera instauré avec une entrée et une sortie distinctes. Le local du gardien sera décalé, ce qui va permettre de bitumer la partie actuellement en herbe. Le gain de place va permettre d'accueillir 3 à 4 quais supplémentaires et autant de bennes.
Une dalle sera également réalisée pour accueillir en toute sécurité, les containers de tri sélectifs, les déchets toxiques et électriques. Le début des travaux est annoncé pour mai-juin 2013.

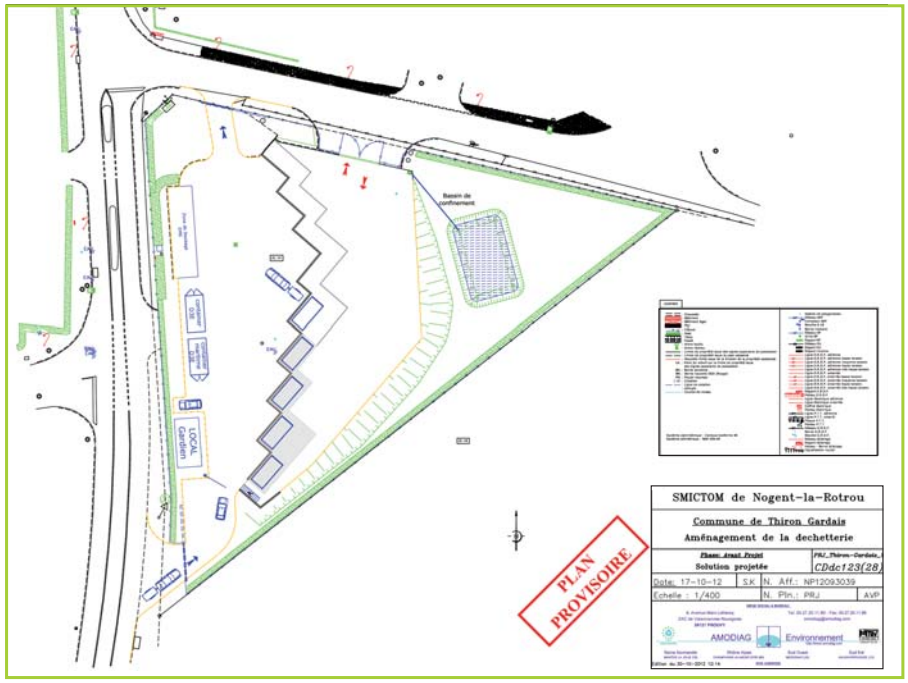

L'eau vous consulte, donnez votre avis !

Depuis le 1er novembre et jusqu'au 30 avril 2013, le comité de bassin Loire-Bretagne a décidé de consulter les assemblées départementales et régionales, les acteurs de l'eau et le public sur les « Questions importantes et le calendrier de travail » pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage). Cette consultation vise notamment à recueillir toutes les observations et propositions sur les grands enjeux auxquels le Sdage (qui sera adopté d'ici la fin 2015) devra répondre pour progresser vers un bon état des eaux et des milieux aquatiques. L'eau est l'affaire de tous.
Alors n'hésitez pas à répondre au questionnaire qui est en ligne.
Pour plus d'informations, consultez le site :
http://www.prenons-soin-de-leau.fr

Petite brève

Tri des déchets ménagers : respectez les couleurs !
Le SICTOM de Nogent-le-Rotrou rappelle que pour un meilleur tri des déchets ménagers, il est nécessaire que chacun effectue les bons gestes au niveau des conteneurs. Trop d'erreurs multiples sont encore constatées.
Petit rappel : un conteneur pour les bouteilles, pots et bocaux en verre (étiquette verte), un conteneur pour le papier – journaux, magazines, publicités – (étiquette bleue), un conteneur pour les autres emballages – cartons, bouteilles en plastique, conserves – (étiquette jaune). Il est à noter, que le SICTOM vient de réaliser une plaquette qui simplifie les consignes de tri. N'hésitez pas à vous en inspirer !

On vous le dit

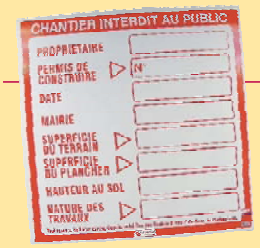

Pour construire, il faut un permis !

Le permis de construire, est une autorisation administrative obligatoire préalable à toute construction.
Tout travaux doit faire l'objet d'une déclaration, tels que : abri de jardin, clôture, ravalement, changement de fenêtres, extension, garage... Grâce à ce document, l'administration peut vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Avant d'en faire la demande, il faut auparavant obtenir de la mairie un certificat d'urbanisme. La constitution du dossier comprenant la demande de permis de construire peut alors s'effectuer. Celui-ci est ensuite déposé à la mairie du lieu de situation du terrain. Le délai d'instruction est de deux mois (plus un mois si l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire).
En cas d'acceptation, la décision de la mairie prend la forme d'un arrêté municipal qui est adressé au demandeur par courrier recommandé. En cas de refus, vous disposez d'un délai de deux mois pour demander à la mairie de revoir sa position. Si c'est à nouveau négatif, vous pouvez saisir le tribunal administratif. Le permis fait l'objet d'un affichage à la mairie et sur le terrain. Ceux qui le souhaitent peuvent alors exercer un recours contre le permis, au plus tard dans les deux mois suivant l'affichage sur le terrain.

Un hébergement pour seniors rue des Tilleuls

Le conseil municipal vient d'autoriser Habitat Eurélien, lotisseur et propriétaire du terrain de la résidence des Tilleuls à y implanter un nouvel hébergement. Une résidence pour seniors devrait succéder à la tour n°1 démolie en août 2010.
Un bâtiment de type « Euréliales » composé de logements adaptés aux évolutions des conditions de vie des personnes vieillissantes pourrait ainsi voir le jour. Proche de la maison de retraite, la structure abriterait un accueil de jour.

On vous le dit

Stop aux lingettes dans les WC

Aujourd'hui, le réseau d'assainissement reçoit un très grand nombre de produits à l'origine de dysfonctionnements au niveau des stations d'épuration. De plus en plus souvent, la présence de lingettes jetées dans le réseau est à l'origine de ces pannes. Elles bouchent les canalisations, empêchent les pompes de refoulement de fonctionner, provoquent des débordements chez les particuliers et occasionnent des réparations onéreuses. Pour information, voici les produits qui doivent être impérativement déposés dans les poubelles et déchetteries et **non** dans le réseau par l'intermédiaire des cuvettes de WC, éviers, avaloirs : lingettes de tous types, protections féminines, préservatifs, couches pour bébés, cotons-tiges, graisses et huiles domestiques ou professionnelles, huiles de vidange, solvants, produits chimiques, produits phytosanitaires de jardin.
En clair : *on ne jette pas tout au tout-à-l'égout !*

Télévision numérique : toutes les chaînes accessibles

La TV numérique a augmenté son offre de chaînes gratuites depuis la fin de l'année 2012. Leur nombre est passé de 19 à 25. Cependant, certains foyers ne pouvaient y accéder. Le CSA informe que les opérateurs ont accepté d'élargir leur couverture, permettant ainsi aux téléspectateurs ayant une antenne « râteau » d'être également desservis à partir du 11 juin 2013. Pour plus d'informations, se rendre sur le site internet :

http://www.csa.fr/Television/La-reception/Recevoir-la-television/la-couverture-de-la-TNT/Le-deploiement-de-la-TNT-haute-definition/Le-calendrier-de-deploiement-de-la-TNT-HD.

Petites brèves

Rentrée scolaire 2013 : l'inscription des 2 ans

L'inscription se fait en mairie à partir de 2 ans puis à l'école maternelle avec le livret de famille et le carnet de santé. Les enfants qui auront 2 ans avant la rentrée 2013 pourront rentrer en septembre et les enfants qui auront 2 ans entre septembre et décembre pourront rentrer en janvier.

Initiations sportives avec le Judo Club Thironnais

Le Judo Club Thironnais organise une semaine d'initiations sportives du 15 au 19 avril au complexe sportif. Au programme : judo, natation, handball, escalade, rugby, vtt, badminton, etc.
Ce stage sera encadré par des bénévoles du club et par un animateur qualifié de profession sport 28. Ouvert à tous les enfants à partir de 6 ans même non adhérents au club, places limitées. Pour tout renseignement, contacter :

thironjudo@yahoo.fr

Santé

A la piscine, les futures mamans se détendent dans l'eau

La préparation à l'accouchement marche bien. Entre cinq et dix personnes y participent régulièrement.

Depuis 2004, Marie-Carmen Ablain intervient une fois par semaine à la piscine Pierre Broussot. Cette sage-femme qui exerce en milieu hospitalier à Châteaudun mais aussi en libérale à Nogent-le-Rotrou, assure une préparation à l'accouchement en piscine.
Dans une ambiance conviviale, les futures mamans viennent en toute décontraction effectuer un certain nombre d'exercices dans l'eau. « ***La piscine de Thiron-Gardais est attractive car bien située géographiquement. Et puis, la température de l'eau à 30-31 degrés est idéale pour travailler*** » explique Marie-Carmen Ablain. Durant une heure et demie, les participantes enchaînent mouvements de gymnastique et assouplissements. Le travail respiratoire est également mis en avant et notamment la maîtrise de l'apnée.

Le créneau horaire du mardi matin est ouvert à toutes les femmes enceintes. Elles peuvent venir à la piscine tout au long de leur grossesse. Après la naissance, il n'est pas rare de revoir la maman et son bébé venir participer à la séance consacrée aux bébés nageurs.
Elodie Maubert, la maître-nageuse assure cet apprentissage de l'eau pour les nourrissons.

La piscine ouverte aux petites vacances

Comme l'an dernier, la piscine ouvrira ses portes au public lors des vacances de février et de Pâques 2013.
Elodie Maubert, la maître-nageuse vient de confirmer les dates :
Du 18 au 22 février de 13h30 à 17h.
Du 15 au 19 avril de 13h30 à 17h.

Danse

La Zumba s'implante à Thiron-Gardais

Candide Vianes (premier rang au centre) connaît un vrai succès avec ses cours de Zumba.

« ***C'est à la fois sportif et ludique. Chacun va à son rythme. Plus on est nombreux, meilleure est la séance*** », précise Candide Vianes. Bien qu'à la portée de tous, la Zumba ne se pratique qu'après présentation d'un certificat médical attestant de la bonne santé de la personne.

Depuis le mois de septembre, il est possible de pratiquer la Zumba à Thiron-Gardais. Candide Vianes, instructeur, assure dans le cadre de l'association Initiation à la danse, des séances à la salle des fêtes. « ***J'ai proposé mes services au maire Victor Provôt qui a tout de suite été emballé par cette idée. Il m'a expliqué que la demande était forte sur le secteur*** », explique la jeune femme. Sport d'ambiance, la Zumba qui vient de Colombie, mêle la musique latine avec les mouvements de fitness.

Les cours qui accueillent déjà 200 adhérentes s'étalent sur deux journées : le lundi de 10h30 à 11h30 et de 18h à 19h, le jeudi de 19h à 20h. Une séance d'essai permet aux débutants de découvrir l'activité. Les inscriptions se font à l'année. La Zumba est ouverte au plus grand nombre. Les hommes sont les bienvenus.

Contact et renseignements
06 22 40 96 77
candide.zumbamail@gmail.com
facebook **Candide Vianes**

Commune de Thiron-Gardais

projet de Plan Local d'Urbanisme

En 2010, la commune de Thiron-Gardais a décidé de réviser son Plan d'occupation des sols qui va devenir un plan local d'urbanisme (PLU). Celui-ci va organiser et planifier le développement futur du territoire communal. Le projet PLU arrêté par les élus sera bientôt consultable par tous. Explications.

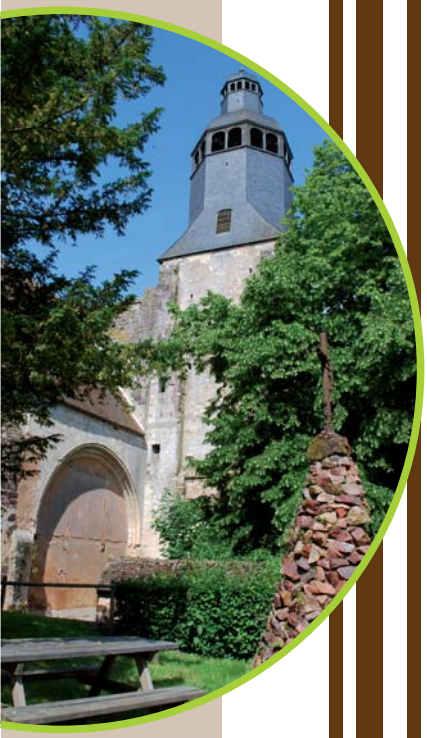

Un projet bientôt présenté en enquête publique

L'actuel Plan d'Occupation des Sols est en révision depuis 2010.
Sa transformation en Plan Local d'Urbanisme entraînera une modification des règles d'urbanisme applicables sur la commune.

Après une phase de concertation qui s'est opérée notamment par une réunion publique, une réunion de concertation agricole et deux expositions, le Conseil municipal a arrêté le projet de PLU. Ce projet est dès lors soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (Etat, Conseil Général, PNR du Perche, Chambres consulaires...).

Le projet de PLU sera consultable lors d'une enquête publique qui se déroulera en Mairie au mois d'Avril 2013. Chacun est invité à prendre connaissance du dossier lors de cette enquête, et à faire part de ses observations.
Le document PLU complet sera consultable uniquement au moment de l'enquête publique.

Et après l'enquête publique ?

Le commissaire enquêteur, désigné de façon indépendante par le Tribunal Administratif, aura la charge de recueillir les avis du public, dans le cadre d'une procédure administrative d'enquête publique.
Il examine également les avis formulés par les Personnes Publiques Associées sur le projet de PLU.

Il établira une synthèse et formulera avis, réserves et recommandations, dans un rapport public, sur la base de ce qui doit être considéré comme participant à l'intérêt général, et étant jugé digne d'intérêt.

Ses observations seront ensuite examinées par les élus communaux qui feront le cas échéant évoluer le projet en étudiant les conclusions du rapport d'enquête publique.
Le dossier de PLU sera ensuite prêt à être approuvé par délibération du Conseil municipal, puis mis en application.
Les dispositions du Plan Local d'Urbanisme remplacent dès lors celles du Plan d'Occupation des Sols.

Commune de Thiron-Gardais

projet de Plan Local d'Urbanisme

De nouvelles règles applicables

Un règlement d'urbanisme adapté aux caractéristiques de chaque secteur de la commune

Le règlement du PLU divise la commune en différentes zones sur lesquelles s'applique un règlement d'urbanisme :

Des zones urbaines (U) dans le bourg sur les espaces actuellement urbanisés.
Une attention plus forte est portée sur le bâti ancien du bourg (UA) par rapport aux secteurs de lotissements (UB). Certains secteurs sont réservés pour des équipements publics (UE) ou des activités économiques (UZ).

Des zones à urbaniser (AU) réservées pour des projets d'urbanisation future à court-moyen terme (AU1) ou à plus long terme (AU2). Certaines zones à urbaniser sont dédiées aux loisirs et au tourisme (AUL) et d'autres aux activités économiques (AUZ).

Des zones naturelles (N) font l'objet de règles plus strictes limitant les possibilités de construire, avec ici encore des variantes entre les zones très protégées (NP), les secteurs d'habitat (Nh) ou de loisirs (NL).

Des zones agricoles (A) réservées pour les activités agricoles, et comportant un secteur correspondant à des zones d'habitat (Ah).

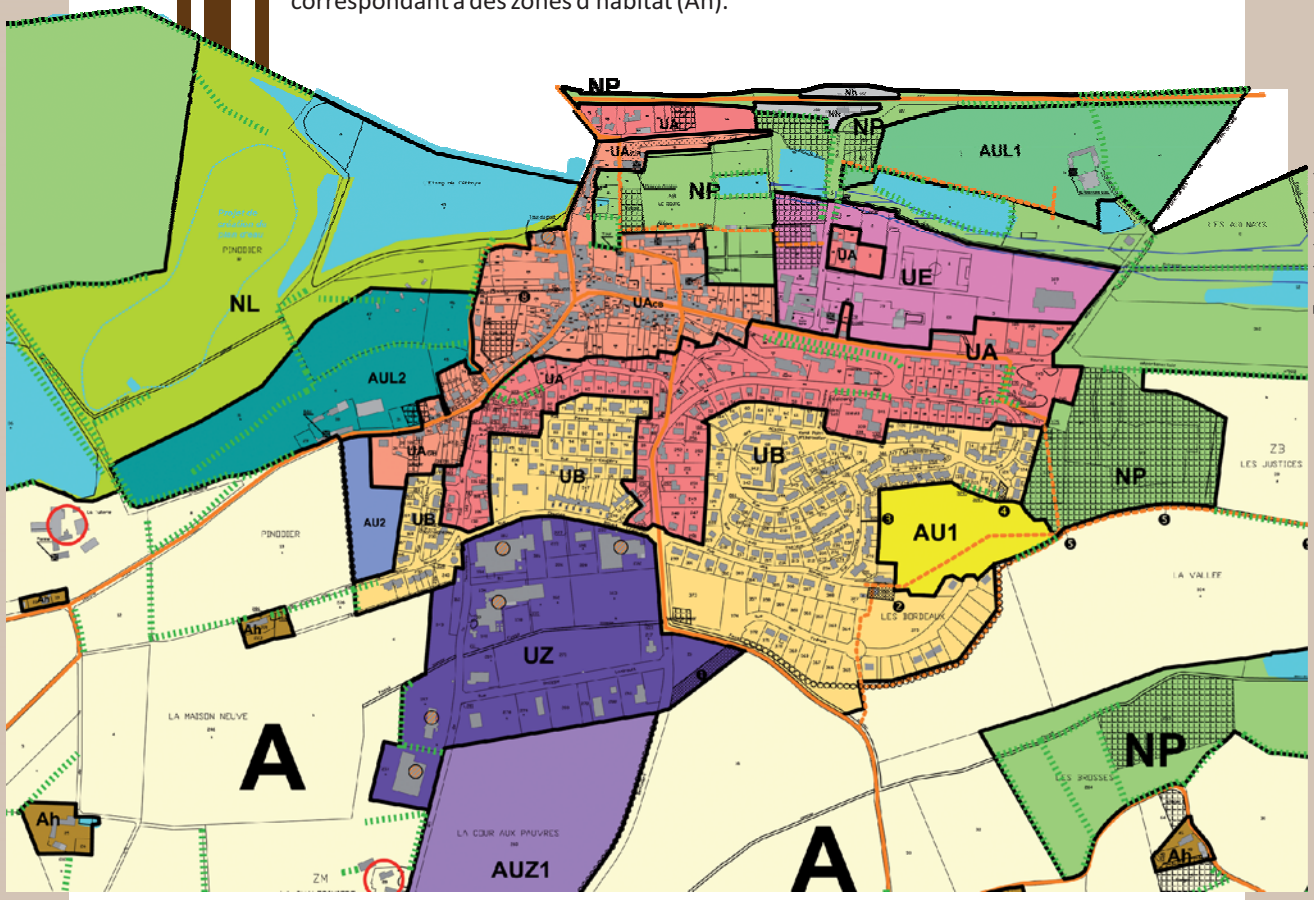

Extrait du plan de zonage.

Des éléments protégés de façon ciblée

Certains éléments ciblés font l'objet d'une protection particulière.
Il s'agit principalement d'éléments de paysage ou de patrimoine présentant un intérêt de protection.

Les éléments de paysage protégés sont constitués de haies et boisements.
Leur protection laisse une souplesse aux interventions éventuelles sur ces éléments. Toute opération d'entretien courant ou d'exploitation tels que les coupes, ramassage de bois mort, tailles, ne sont soumis à aucune règle dans le PLU.
Seules feront l'objet de déclaration préalable auprès de la Mairie les défrichements complets et dessouchages. Dans le cas d'une destruction d'un élément protégé, la commune peut exiger une compensation de l'élément supprimé dans le cadre d'un dialogue qui se veut constructif avec le demandeur.

Les grands espaces boisés sont inscrits en espace boisé classé (Bois de Thiron, Bois de la Coudlée,...). En l'absence de plan de gestion agréé, les coupes sont soumises à déclaration préalable et les défrichements sont interdits. **Ces protections sont déjà en vigueur actuellement dans le Plan d'Occupation des Sols.**

Des emplacements sont réservés par la commune pour l'accueil d'équipements publics (station d'épuration, extension éventuelle de la déchetterie...), pour la création d'accès ou pour l'aménagement de cheminements piétons. Il ne pourra être réalisé, sur ces terrains, aucun projet qui compromettrait la réalisation future du projet communal.

D'autres éléments sont reportés à titre d'information ou font l'objet de règles de précaution particulières : zone inondable, sites susceptibles d'avoir été pollués,...

Des schémas d'orientations d'aménagement et de programmation sur les secteurs susceptibles d'accueillir des projets d'urbanisme

Le document « orientations d'aménagement et de programmation » produit des zooms sur différents secteurs de la commune, et notamment ceux destinés à accueillir des projets d'urbanisation.

D'application souple et concrète, ces schémas fixent des principes à respecter par tout aménageur, public ou privé, de façon à garantir une cohérence dans l'organisation des zones de développement futur.
Ces schémas définissent également le programme des équipements ou logements à accueillir de façon à garantir un développement équilibré du territoire.

nouvelle station d'épuration et réseaux d'assainissement
Ils seront prioritaires en 2013

Terrain de la future station d'épuration

Le Conseil municipal a tranché. Les travaux de sauvegarde de l'église abbatiale sont mis en sommeil pour raisons financières au profit de la création de la nouvelle station d'épuration et des réseaux d'assainissement.
Un gros chantier s'annonce.

Victor Provôt, le maire de la commune parle de **« travaux titanesques »** à propos d'un dossier, à la fois complexe et urgent. Pour résumer, sur 12 km de réseau, les 6 km du réseau unitaire posent problème.
Ils sont anciens et en mauvais état, traversent des parcelles privatives et acheminent trop d'eau pluviale qui entraîne des dysfonctionnements au niveau de la station d'épuration. La reprise du réseau est donc indispensable.
Les entreprises qui réaliseront ces travaux d'assainissement seront choisies lors d'une prochaine réunion de conseil.
Au cours de la cérémonie des vœux le 5 janvier, Victor Provôt a expliqué à la population comment vont se dérouler les travaux en 2013.

Les eaux usées relevées

Dans un premier temps, les eaux usées des rues de l'étang, de l'abbaye et de l'avenue de la gare seront relevées dans la canalisation située dans la rue principale de Thiron-Gardais, la rue du commerce. Ce réseau central sera donc agrandi pour accueillir les effluents. Les travaux entraîneront de fait des perturbations ponctuelles sur une période maximum de 8 mois, de la place du marché à l'avenue de la gare. Des déviations piétonnes et routières seront proposées à certains moments de l'année.

Des interventions sur le réseau

La topographie de Thiron-Gardais fait qu'une partie des 6 km du réseau unitaire devront également passer en réseau séparatif pour diminuer l'apport d'eau parasite à la nouvelle station d'épuration. Ces travaux de réseau concerneront **les rues Pékly, de la Paix, André Malraux, Jean Jaurès, Charles de Gaulle, Louis Pasteur et une partie de la rue des acacias**.

Ancienne station d'épuration

Les bacs d'orages reconditionnés

Sur le terrain de l'actuelle station, les bacs d'orages seront conservés et reconditionnés afin qu'ils puissent convenablement apporter les boues jusqu'à la future station d'épuration. Celle-ci sera située en lisière de la Thironne sur la route de Chassant, avant le virage et le hameau de Gardais. La nouvelle structure fonctionnera, comme l'actuelle, avec un système de traitement en boue activée et un traitement secondaire et tertiaire en phyto-épuration et lits plantés de végétaux...

Un financement pas encore arrêté

Les travaux d'assainissement à réaliser représentent 3,5 millions d'euros HT qu'il va falloir financer. Or, actuellement, pour le financement de projets publics tel que celui-ci, les banques ne prennent plus de risques et les subventions se font rares, même pour une commune comme Thiron-Gardais au taux d'endettement faible. D'autre part, les emprunts sont de trop courte durée (15 ans maximum) et pour des sommes trop faibles puisque pour l'instant seul un établissement bancaire a pu répondre favorablement sur la totalité de l'emprunt souhaité à 1,5 millions d'euros.
On le voit, sans subventions la commune aura de grandes difficultés à financer ces travaux d'assainissement et sans que la facture ne devienne insupportable pour les Thironnais.
Le conseil municipal espère donc que les subventions du nouveau programme de l'Agence de l'eau, soutenue par la Caisse des Dépôts et Consignations et peut-être le Conseil Général d'Eure-et-Loir, soient à la hauteur des espérances. Car il est clair que ces travaux importants demande une participation de tous.

au fil des jours
novembre 2012 - janvier 2013
Thiron-Gardais

Textes et photos Yann Puron,
Marie-Jo Blanchard et Bernard Bramoullé

les accueillants familiaux bichonnent l'abbaye

Sous la houlette de Jean-Louis Renard et Yannick Boucher-Pesnaux, respectivement trésorier et secrétaire de l'association, accueillants et accueillis ont pris grand soin de l'abbaye.

Depuis 2007, les accueillants familiaux sont regroupés au sein de l'Association des Accueillants et Accueillis d'Eure-et-Loir (3A28) dont le siège se trouve à Bailleau-le-Pin. L'accueil familial social permet à toute personne (âgées ou adultes handicapés) rencontrant des difficultés passagères ou permanentes d'être prise en charge au domicile d'un accueillant familial.
Le 11 décembre, 3A28 a organisé une après-midi citoyenne à l'abbaye de Thiron-Gardais. Une quinzaine de bénévoles de l'association ont procédé au nettoyage intérieur de l'édifice religieux. Cette action devrait être reconduite deux à trois fois l'an prochain.

deux pierres tombales restaurées

Les pierres reposent pour l'heure sur un support en bois temporaire.

Deux pierres tombales gravées de l'église abbatiale, inscrites au registre des Monuments Historiques par la municipalité, ont fait l'objet d'un nettoyage et d'une restauration au cours du dernier trimestre 2012. L'une a été identifiée comme étant la dalle de Jean II de Chartres et la seconde appelée dalle aux deux ecclésiastiques. Edith Leroy, restauratrice en sculpture et Olivier Rolland spécialiste pour le démontage et la manipulation des dalles funéraires, sont intervenus pour descendre à l'aide d'un palan, les pierres posées à la verticale. Compte tenu de leur fragilité, il a été décidé de les présenter au public à plat sur un support en acier entouré d'une cordelière qui sera bientôt réalisé. Cette intervention a été financée conjointement par la commune, la DRAC et l'association pour la restauration de l'Abbaye.

les jeunes cinéastes à Paris

Les jeunes percherons au parc de la Villette.

Après avoir remporté un prix du jury au festival du court-métrage du Theil-sur-Huisne, 9 jeunes ayant participé à la réalisation d'un remake suédé de Harry Potter en août 2011 à Thiron-Gardais ont été invités à présenter leur travail aux Rencontres Nationales des Passeurs d'Images à Paris au parc de la Villette. L'occasion pour eux de se faire davantage connaître et d'échanger sur leur travail avec d'autres jeunes cinéastes et des professionnels. Ils ont notamment reçu les félicitations de Benjamin Parent,réalisateur du court-métrage "*Ce n'est pas un film de cow-boys*", présenté lors de la Semaine de la Critique au Festival de Cannes 2012 et également nominé pour les César 2013. Le film peut-être visionné ici :

http://www.youtube.com/watch?v=qa8EwB768nU

trois sportifs Thironnais décorés

Le mardi 11 décembre à Morancez, trois Thironnais ont été distingués par la Direction Départementale Jeunesse et Sport pour leur engagement dans la vie associative sportive. Il s'agit de Bernard Jégo pour ses performances passées en athlétisme, Louisette Hulej, la présidente du club de tennis et Jean-Pierre Ferault cheville ouvrière du club de pétanque. Ils sont en compagnie de Victor Provôt, maire de Thiron-Gardais.

hommage à Marguerite Rousseau

Marguerite Rousseau ici avec Victor Provôt le maire de Thiron-Gardais était très fière de son certificat d'études obtenu en 1925.

Marguerite Rousseau s'est éteinte au mois de novembre 2012. Nous tenions par ces quelques lignes à saluer sa mémoire. Née le 1er janvier 1913 à Saint-Denis-d'Authou, elle aurait du fêter ses 100 ans le 1er janvier 2013. Peu de temps avant de partir, elle avait reçu dans sa maison de Thiron-Gardais, Victor Provôt, le maire de la commune accompagné de Marie-Josée Blanchard, la médiathécaire.
Marguerite Rousseau avait accepté avec beaucoup d'enthousiasme d'évoquer les moments importants de son existence. Un témoignage précieux sur la vie à la campagne au siècle dernier.

le club de foot fête Noël

Le mercredi 19 décembre, l'AS Thiron football a réuni l'ensemble de ses licenciés au restaurant scolaire. Pas d'entraînement ce soir-là, mais une remise de chocolats aux jeunes du club pour fêter Noël. Ce fut l'occasion pour le président Grégoire Clément de remercier les partenaires qui ont financé 80 survêtements pour habiller l'effectif ainsi que des parkas pour les dirigeants et éducateurs. Deux d'entre eux, Mickaël Sanchez et Omar Habib Dahou, ont reçu leur diplôme d'initiateur 2 et initiateur 1. L'AST compte cette saison 9 équipes et 136 licenciés.

Responsables du club, partenaires et municipalité réunis pour fêter une association qui se porte bien.

au fil des jours
novembre 2012 - janvier 2013
Thiron-Gardais

Médiathèque
Les nouvelles acquisitions
au 3 décembre 2012

ADULTES

Roman

Je dormirais quand je serais mort (Jean Bonis)
Dites moi qu'elle est vivante (Anne de Pasquale)
Les enfants de la Dunoise (Christophe Prat)
Le labyrinthe d'Agathe (Christophe Prat)
Deux enfances à la campagne (Daniel Esnault)
Si c'était à refaire (Marc Levy)
7 ans après (Guillaume Musso)
Elle était si jolie (Nicolas Carteron)
Une éternité plus tard
Pierre de l'Espérance (Johanna Plé Bourdin)
50 Nuances de gris (EL James)
Gwladis (Florine Perry)

Documentation

Diam's autobiographie (Mélanie Georgiades)
Soignez vos animaux par les plantes (Marie Antoinette Mulot)
La fin du monde : 21 décembre 2012 (Jean François Gosselin)
102 minutes (Jim Dwyer)
Glaner en région Centre (Marie Duchesne)
Nos grands-mères savaient (Jean Palaiseul)
Les mormons (David Bitton)
Voyage au cœur de la scientologie (Alain Stoffen)
La petite fille dans le placard (Marie Lincourt)
Bienvenue sur Facebook : Mode d'Emploi (Jérôme Bouteiller)
L'ABC du maquillage (Dominique de Vorges)
Aimer d'amitié (Jacqueline Klein)
Du Soleil dans les yeux et le pas de l'âne (Emanuelle Grün)
La chambre bleue (Jacky Revillon)

Documentation locale

Recettes fruitées du Perche (Amis du Perche)
Contes et Légendes d'Eure et Loir volume 2
La Tondue (Gérard Leray)
Presbytères du Perche (Laurence de Calan

Bandes Dessinées

Scènes de Ménages : Tome 1, 2 et 3

JEUNES

Albums

Loulou le Pou (Antoon Krings)
Lulu la tortue (Antoon Krings)
La belle nuit de Noël (Clément C Moore)
Curieuse, bavarde et coquette (Michel Piquemal)

Documentation

Les monuments de Paris (Fanny Bourgeois)
Atlas des animaux (Jinny Johnson)

Bandes Dessinées

Collection complète des Sisters
Studio Danse 7
Titeuf n° 13
Et toujours les nouveaux tomes paraissant pour :
Les Simpsons, Foot de rue, Les légendaires, Cap'tain Tsubasa (manga)

Romans Jeunes

L'enfant du vitrail (Eric Chesneau)
Suite de la collection « Max et Lili »

rechercher ses racines grâce à la généalogie

Retrouver ses origines n'est pas toujours chose aisée.

Au cours de l'année 2012, la généalogiste Annie Bouyer a organisé à la Médiathèque de Thiron-Gardais, deux ateliers en direction des personnes souhaitant concrétiser leur arbre généalogique. Ce fut l'occasion d'échanger sur les méthodes et les outils existants pour avancer plus vite dans les recherches. Annie Bouyer qui fait partie de l'association de généalogie du Perche-Gouët a notamment insisté sur l'importance de retrouver les actes d'état civil qui font foi. Connaître ses origines est quelque chose d'important.
De nombreux passionnés se sont d'ailleurs retrouvés les 8 et 9 décembre à l'occasion des rencontres généalogiques du Perche organisées à la Grange aux Dîmes par le cercle de recherches généalogiques du Perche-Gouët et Annie Bouyer. Ces deux journées ont rassemblé de nombreuses associations. En 2013, deux ateliers ont été fixés au 8 mars et 6 avril.

le Ramdam des bibliothèques décerne ses prix

La remise des prix du concours dédié aux « carnets de route » dans le cadre du Ramdam des bibliothèques s'est déroulée le 27 octobre à la bibliothèque de Saint-Denis d'Authou. Fanny Pouteau et ses collègues bibliothécaires ont dévoilé le palmarès 2013. Trois catégories ont été récompensées. Chez les enfants, la palme est revenue au jeune Jason Cissé de Manou lauréat sur onze participants. Au plan scolaire, les CM1 et CM2 de l'école primaire de Thiron-Gardais ont séduit le jury. Les élèves de Samuel Bellant ont gagné une journée à Courboyer au siège du Parc Naturel Régional du Perche.
Enfin, chez les adultes, c'est Marie Carillo avec un carnet intitulé « correspondante de presse » qui a fait l'unanimité. Sa récompense : une nuitée en cabane perchée à Meaucé.

Les enfants de l'école primaire avec Jean-Pierre Pauly le représentant du Parc naturel.

La troisième édition du concours est déjà sur les rails.
Marie-Josée Blanchard, la médiathécaire de Thiron-Gardais a dévoilé le thème.
« Nous allons mettre en avant la photographie accompagnée de mots choisis façon poème ».

au fil des jours
novembre 2012 - janvier 2013
Thiron-Gardais

tous ensemble pour les décorations de Noël

Près de 50 personnes (enfants et adultes) ont participé à l'atelier décorations de Noël proposé et animé par Marie-Josée Blanchard la médiathécaire à la mi-décembre.
A noter l'investissement des parents qui ont confectionné des objets de base pour les décos.

le Père-Noël à l'école

Les 55 enfants de l'école maternelle ont reçu une visite surprise juste avant de partir en vacances. Le vendredi 21 décembre en fin de matinée, le Père Noël en personne est venu leur remettre des livres mais aussi des chocolats offerts par la commune et « Les Marmots », l'association des parents d'élèves. De leur côté, les mamans avaient confectionné de délicieux gâteaux. De quoi clôturer le premier trimestre dans la bonne humeur.

des voeux et de gros projets

Le samedi 5 janvier, Victor Provôt le maire de Thiron-Gardais entouré des élus municipaux a souhaité une très bonne année à la population. Dans son allocution, il est revenu sur les gros projets qui peu à peu sont mis en œuvre.
Il y a le Plan Local d'Urbanisme (PLU), les travaux de sauvegarde de l'église abbatiale, et surtout la création de la nouvelle station d'épuration couplée à la reprise du système d'assainissement. Le premier magistrat a annoncé un gros chantier pour 2013 (Lire page 8). Il a également rappelé les principaux événements de 2012, avant d'accueillir les nouveaux habitants ayant élu domicile sur la commune. Enfin, les jeunes mamans ont été mises à l'honneur.
Il est à noter que Luc Lamirault, président de la CdC du Perche Thironnais s'est lui aussi exprimé.

L'assistance lors de l'allocution du maire.

La nouvelle équipe du Comité des Jeunes.

concours

Les jeux vidéo séduisent les jeunes

La nouvelle équipe du Comité des Jeunes a organisé en décembre dernier son premier concours de jeux vidéo à la salle des fêtes. Plusieurs possibilités de jouer étaient proposées avec deux consoles Wii et pour les plus nostalgiques, deux Sega Saturn. Sur quatre écrans différents, les joueurs se sont affrontés sur les jeux Guitar Hero, Wii Sport ou encore sur des jeux de combat.
Vous pouvez retrouvez l'actualité du Comité sur sa page Facebook.

les soucoupes volantes attaquent !

Après avoir réalisé précédemment des maquettes géantes dans son salon reconstituant des villes entières, Yannick Puron s'est fixé un nouveau défi. Cette fois-ci, c'est la ville de New-York, envahie par les extra-terrestres, qu'il a décidé « d'installer » dans son garage. S'inspirant d'un film de 1956, il a recréé une invasion de toutes pièces à partir de matériaux de récupération. L'œuvre mesure 3 mètres de long et a nécessité environ 1000 heures de travail. Elle a permis de créer un film d'animation visible à ce lien :

http://www.youtube.com/watch?v=9A9NibKkF_8

au fil des jours
novembre 2012 à janvier 2013
Thiron-Gardais

Etat Civil
Septembre à Décembre 2012

MARIAGE :
22 décembre : Marylène AUBERT et Marc LENEZ

DÉCÉS :
29 septembre : Claudine BILLMANN épouse GOUHIER
13 octobre : André GIBON
18 octobre : Pierre COUPEAU
1er novembre : Roger BUSSON
2 novembre : Christiane SAISON veuve THIBAULT
7 novembre : Marguerite PINAULT veuve ROUSSEAU
24 novembre : Jacqueline GALASSI veuve ALBESPY
17 décembre : Patrick LECOURBE

l'école se cherche un nom

Gwenaëlle Chaboche et ses élèves ont débuté leur travail de recherche par le biais de la BD.

L'école de Thiron-Gardais va se donner un nom. Depuis le mois de novembre, à l'initiative de Gwenaëlle Chaboche, institutrice en CE1-CE2, un travail a été engagé sur le sujet. L'enseignante a en tête une idée précise : ***« J'ai souhaité donner la parole aux enfants. Je vais les impliquer pour qu'ils s'approprient le nom qui sera choisi ».*** Pas question pour l'heure, de dévoiler quoique ce soit. Tout juste peut-on vous donner le point de départ de la réflexion. Il a trait à l'ordre de Tiron et aux moines qui vivaient dans l'Abbaye. Les séances de travail en groupe vont se poursuivre au moins jusqu'au printemps.
Une fois le nom choisi, les CE1 et CE2 iront le défendre devant leurs petits camarades des autres classes. Puis, il faudra le présenter au conseil municipal qui devra délibérer. Il sera alors temps d'inaugurer l'école. Au mois de juin 2013 ? Affaire à suivre.

calendrier des manifestations
janvier à mai 2013

Janvier
26 janvier : rencontre avec P. Bernard pour son livre « Regard sur un illustrateur... Michel Gourdon » à 15h - *Thiron-Gardais* - Médiathèque

Février
13 février : c'est l'heure du conte pour les petites oreilles déguisés : il était une fois... Carnaval à 15h30 - *Thiron-Gardais* - Médiathèque
13 février : concours de Belote à 14h - *Thiron-Gardais* - Comité des Fêtes
16 février : club de lecture avec Johanna Plé-Bourdin autour « des Collines de l'Espérance» à 14h30 - *Thiron-Gardais* - Médiathèque
18, 19, 20 février : stage de judo - *Thiron Gardais* - Judo Club Thironnais

Mars
9 mars : atelier Art Floral de Pâques à 15h à la Grange aux Dîmes - *Thiron-Gardais* - Autour des Jardins
9 mars : choucroute à 19h - *Thiron-Gardais* - Comité de jumelage
16 mars : loto à 20h - *Thiron-Gardais* - Initiation à la Danse
Du 22 mars au 1er avril : tombola de Pâques -*Thiron-Gardais* - Union des Commerçants (AACET)
24 mars : déjeuner dansant à 12h - *Thiron-Gardais* - Comité des Fêtes
31 mars : voyage d'étude Sud Eure-et-Loir - *Thiron-Gardais* - Association l'Ordre de Tiron
31 mars : pâques aux jardins à 15h - *Thiron-Gardais* - Domaine de l'Abbaye/Union des Associations

Avril
Exposition de Edith Clément, Peintre et Plasticienne - *Thiron-Gardais* - CDC/Courant d'Art
6 avril : soirée Années 80 à 20h30 - *Thiron-Gardais* - Union des Commerçants (AACET)
7 avril : loto à 14h - *Thiron-Gardais* - Tennis Club
9 avril : repas Interclub à 12h - Canton - Union des Associations/Clubs de l'Amitié
Du 15 au 19 avril : stage Multisports - *Thiron-Gardais* - Judo Club Thironnais
21 avril : inauguration du Verger avec greffage des arbres fruitiers à 14h - *Thiron-Gardais* - Association l'Ordre de Tiron
27 avril : retrouvailles à 10h - *Thiron-Gardais* - Amicale des Anciens Elèves
27 avril : loto à 20h - *Thiron-Gardais* - Foot AS Thiron

Mai
Exposition de Jean Pierre Champdavoine, Aquarelliste - *Thiron-Gardais* - CDC/Courant d'Art
1er mai : méchoui dansant à 12h - *Thiron-Gardais* - FNACA
8 mai : 11h - Monument aux morts
20 mai : loto à 14h - *Thiron-Gardais* - Comité des Fêtes
25 mai : loto à 20h - *Thiron-Gardais* - Les Marmots
26 mai : procession - *Thiron-Gardais* - Association l'Ordre de Tiron
26 mai : visite guidée du Domaine de l'Abbaye à 15h30 et à 17h - *Thiron-Gardais* - Syndicat d'Initiative